



Communiqué de presse
Montigny-lès-Metz, le 29 janvier 2020

Label « Ma commune a du cœur »
Un nouveau label pour Montigny-lès-Metz

La Ville de Montigny-lès-Metz vient d'obtenir le label « Ma Commune a du Cœur », récompensant ses efforts de prévention et de sensibilisation en termes de lutte contre l'arrêt cardiaque.



Label « 3 cœurs »

Avec ce label « 3 cœurs » c'est toute l'action de la municipalité et de ses partenaires locaux que la Fondation AJILA a souhaité mettre en lumière.

Ce label, qui possède 3 niveaux distinctions (1, 2 et 3 cœurs), a été créé afin d'inciter les collectivités locales à se mobiliser contre l'arrêt cardiaque extrahospitalier.

Les communes ont été sélectionnées grâce à l'investissement en matière de :

- Formation et information de la population, communication autour des bons réflexes,...
- installation, localisation et accessibilité des défibrillateurs cardiaques.

La Ville de Montigny-lès-Metz est dotée de 26 défibrillateurs installés en divers lieux publics et propose des formations aux gestes qui sauvent par le biais de la protection civile. En 2019, le personnel municipal a également participé aux « parcours du cœur », une opération de prévention contre les maladies cardiaques.

La Fondation AJILA en quelques mots

AJILA est une organisation caritative qui défend les causes d'intérêt général dans les domaines clés de la Santé et de l'Education.

Plus d'information sur : <http://ajila.org/>

Contact presse

Emilien CUNAT
03.87.55.74.25
emilien.cunat@montigny-les-metz.fr